



COMMUNE DE AUSSAC VADALLE  
MAIRIE  
16560 AUSSAC VADALLE

**N/Réf. (à rappeler dans tout échange) :**

D2302210309  
S2302230037

**V/Réf :**

Niort, le 24 avril 2023

Cher assuré,

Nous reprenons contact avec vous suite à l'instruction de votre dossier.

 <b>VOTRE BIEN</b>	 <b>VOTRE CONTRAT</b>	 <b>VOTRE SINISTRE</b>
RAVAUD 16560 AUSSAC VADALLE	N°: 3031-1 Modèle : PACTE	Date du sinistre : 19/01/2023 Choc de véhicule terrestre à moteur

Après examen des éléments du dossier, nous vous informons que nous n'interviendrons pas dans la prise en charge de votre sinistre.

En effet, selon votre contrat dommage aux biens, le choc de véhicule sur un mur qui ne se rapporte pas à un bâtiment assuré, n'est pas garanti.

Nous procédons à la clôture de votre dossier.

Nous vous prions d'agréer, cher assuré, nos salutations distinguées.

Pour SMACL Assurances,  
Maeva NOUHET  
Tél : 73 85  
Courriel : indemnisations-dab@smacl.fr